

PLAN CANICULE : DES MESURES INSUFFISANTES FACE À UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE



Face aux chaleurs exceptionnelles que subit actuellement notre pays, il était clair que le plan canicule existant ne suffisait pas. Il a fallu que les organisations syndicales interviennent pour obtenir des mesures concrètes.

Nous sommes immédiatement intervenus auprès de la direction afin de solliciter des solutions. Après la suppression des trains P, nous avons demandé **la limitation de la circulation du matériel non équipé de l'air conditionné** (Break, AM 800, etc.), pour cette situation inacceptable dans ces conditions inhabituelles.

Nous avons également demandé la mise en place de pauses adaptées pour le personnel **d'accompagnement et de conduite**, contraint de travailler dans des conditions éprouvantes à bord de matériel non climatisé.

Une première mesure a été prise : une note envoyée hier au personnel d'accompagnement qui autorise désormais, à titre exceptionnel, l'accès au poste de conduite occupé. Cette décision confirme que nos revendications sont légitimes.

Nous porterons ce dossier au Comité d'entreprise PPT SNCB afin de demander une évaluation du plan canicule ainsi que la mise en place de mesures supplémentaires.



La santé et le bien-être du personnel et des voyageurs **doivent rester la priorité, avant toute logique de gestion ou de rentabilité.**

Nous resterons vigilants et déterminés : travailler dans des conditions dignes n'est pas un privilège, c'est un droit.

Le secrétaire national
Moers Thierry

